ESTIMATES

Office of the Auditor General of Canada

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-55

ISBN 0-660-61485-5

101-05665/

Office of the Auditor General of Canada

2001-02 Estimates

A Report on Plans and Priorities

Approved

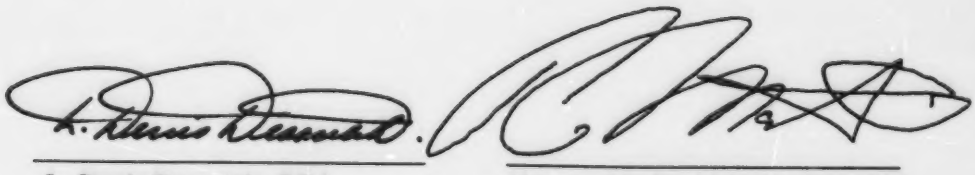

L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

Honourable Paul Martin, P.C., MP
Minister of Finance

Table of Contents

Section I — Messages 1

Message from the Auditor General 1

Management representation 3

Section II — Overview of the Office 5

The Office's vision, mission, and objectives 5

Mandate, roles, and responsibilities 6
- Enabling legislation 6
- Business line — legislative auditing 6
- Organization of the Office 7
- Reporting our work 9

Planning context 9

Planned spending 10

Section III — Plans, Results, Activities, and Resources 11

Key results commitment 11

Planned results 11

Related activities and resources 15

Support activities 19

Section IV — Horizontal Initiatives 21

Sustainable development strategy 21

Section V — Financial Information 23

Section VI — Other Information 25

Crosswalk between the 2000-01 and the 2001-02 Reports on Plans and Priorities 25

Statutory reports 26

Office Contacts 27

Index 29

SECTION I

Messages

Message from the Auditor General

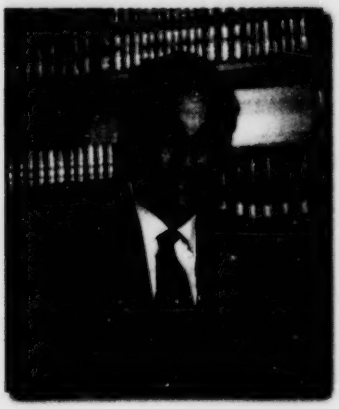

The Office of the Auditor General is committed to making a difference for Canadians by encouraging positive changes in our federal institutions. Over the last five years, we have focussed on the following priorities: improving the government's financial position, accountability, financial management, public service renewal, and the environment. In February 2001 I tabled my final Report, which assesses the progress made in relation to these priorities. The Office will continue to focus on these priorities this year; however, they will be reviewed when the new Auditor General is appointed.

This Report on Plans and Priorities presents our plan of action for 2001-02. The management of grants and contributions was an area of concern in 2000 and will be the focus of much of our work in 2001. In response to a request from the Standing Committee on Public Accounts, we will report on a government-wide audit in this area in December 2001. In September 2001, the Commissioner of the Environment and Sustainable Development will report on environmental issues affecting the Great Lakes and the St. Lawrence River basin.

The implementation of the government's Financial Information Strategy will have an impact on our audit of Canada's financial statements. It will require additional audit work on new financial systems and on amounts not previously recorded in the government's financial systems and financial statements (tangible capital assets, inventories, and environment liabilities). We have launched a major project to review our financial audit methodology.

In March 2000, the Standing Committee on Public Accounts made several recommendations to improve our performance reports. As a result, the Office revised its performance measurement and reporting framework. The new framework defines a sequence of intermediate results that links our outputs — audits, opinions, information, and advice — to our desired outcomes — better managed government programs and better accountability to Parliament and the public (see Exhibit 3.2). This sequence of results or results chain describes the Office's performance and the difference it makes for Canadians. Over the next few years, we will refine and implement this framework.

I will complete my term as Auditor General of Canada at the end of March. I believe that over the last 10 years, the Office, with its team of devoted and professional people, has made a difference in building stronger federal institutions. I am proud to have served Parliament and Canadians as Auditor General of Canada.

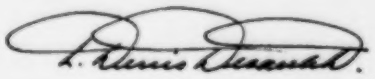

L. Denis Desautels, FCA
Auditor General of Canada

26 February 2001

Management representation

Report on Plans and Priorities 2001-02

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-02 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Office of the Auditor General of Canada.

To the best of my knowledge the information:

- accurately portrays the Office's mandate, priorities, strategies, and planned results;
- is consistent with the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities*;
- is comprehensive and accurate; and
- is based on sound underlying Office information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The reporting structure, on which this document is based, has been approved by Treasury Board ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

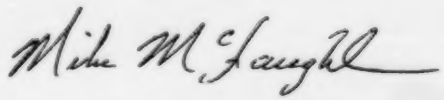

Michael J. McLaughlin, CMA
Deputy Auditor General and
Senior Financial Officer

26 February 2001

SECTION II

Overview of the Office

The Office's vision, mission, and objectives

2.1 The Office's Strategic Framework includes vision and mission statements that guide our work.

VISION

We are committed to making a difference for the Canadian people by promoting, in all our work for Parliament, answerable, honest, and productive government that reflects a commitment to sustainable development.

MISSION

We conduct independent audits and examinations that provide objective information, advice, and assurance to Parliament. We promote accountability and best practices in government operations.

OBJECTIVES

We want to make a difference by promoting:

- a fair and frank accounting of the government's stewardship of financial and other resources;
- efficiency, productivity, and cost effectiveness in the public service;
- collection of revenues owed to the Crown;
- objective assurance on matters found to be satisfactory and unsatisfactory;
- compliance with authority;
- honesty in government; and
- the environment and sustainable development.

PRIORITIES 2001-02

- Help improve the government's finances and information on its financial condition.
- Stimulate advances in accountability concepts and improve accountability practices in government.
- Help improve the quality of financial management in government.
- Contribute to necessary changes in the public service.
- Help improve the federal government's performance in protecting the environment and promoting sustainable development.

2.2 We share these objectives with many other parties inside and outside government, which complicates the task of identifying results that are specifically attributable to our audits. Many share a commitment to good government, and it is through their co-operation and actions that we are able to make change. We assess our own effectiveness by our ability to conduct high-quality audits that address significant issues.

Mandate, roles, and responsibilities

Enabling legislation

2.3 The *Auditor General Act*, the *Financial Administration Act*, and other acts and orders-in-council set out the duties of the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. These duties relate to legislative auditing and monitoring of federal departments and agencies, Crown corporations, territorial governments, and other entities that include international organizations.

2.4 The Office is different from departments and agencies in that it is independent from the government and reports directly to Parliament. Our independence is assured by a broad legislative mandate, freedom from certain government controls over our budget and staff, and a 10-year mandate for the Auditor General.

Business line — legislative auditing

2.5 The objective of the business line of the Office is to provide audit and other appropriate information for use by the House of Commons in its scrutiny of government programs, financial activities and environmental and sustainable development matters. The Auditor General provides Parliament and Canadians with answers to the following questions:

Components of legislative auditing[1]	Questions
Value-for-money audits of departments and agencies	Are department and agency programs run economically and efficiently, and with due regard to their environmental effects? Does the government have the means to measure the effectiveness of its programs? Is legislation complied with and the public purse protected?
Assessment of agency performance reports	Are agencies presenting their performance information fairly and in a reliable way?
Financial audit of the Financial Statements of the Government of Canada	Is the government presenting fairly its overall financial situation in accordance with applicable policies?
Financial audits of Crown corporations and other entities	Are Crown corporations and other entities presenting their financial information fairly in accordance with applicable standards? Are they complying with legislative authorities?
Special examinations of Crown corporations	Do systems and practices of Crown corporations provide reasonable assurance that assets are safeguarded, resources are managed economically and efficiently, and operations are carried out effectively?
Environmental and sustainable development monitoring activities	To what extent did departments and agencies meet the objectives and implement the plans set out in their sustainable development strategies?

[1] These components are explained in more detail in sections 5, 6 and 7 of the *Auditor General Act* and Part X of the *Financial Administration Act*. In all our work, we also consider compliance with authorities.

Organization of the Office

2.6 The Panel of Senior Advisors and the Independent Advisory Committee are committees of external advisors to the Auditor General. The Panel of Senior Advisors represents the main groups of stakeholders that the Office deals with, such as government, business, the accounting profession, the academic community, and other parties. Its purpose is to provide strategic advice on the work of the Office. The Independent Advisory Committee, made up of senior accountants, advises the Auditor General on his financial audits of the Financial Statements of the Government of Canada, of Crown corporations, and of other public-sector entities. The Committee also helps the Auditor General monitor developments in the accounting and the auditing professions and consider their impact on the work of the Office.

2.7 The Executive Office provides overall direction and oversees our international activities.

2.8 Corporate Services provides direct services to our audit activities.

2.9 Audit Operations is responsible for carrying out all our audit activities. Our auditors have postgraduate degrees or professional qualifications in many disciplines. They include accountants, engineers, lawyers, statisticians, sociologists, historians, environmental specialists, and economists.

2.10 The Commissioner of the Environment and Sustainable Development is responsible for monitoring and reporting to the House of Commons, on behalf of the Auditor General, on the federal government's performance in protecting the environment and promoting sustainable development. The Panel of Environmental Advisors, made up of representatives from environmental groups, industry, and the academic community, advises the Commissioner on her work and developments in the area of the environment and sustainable development.

Organization of the Office

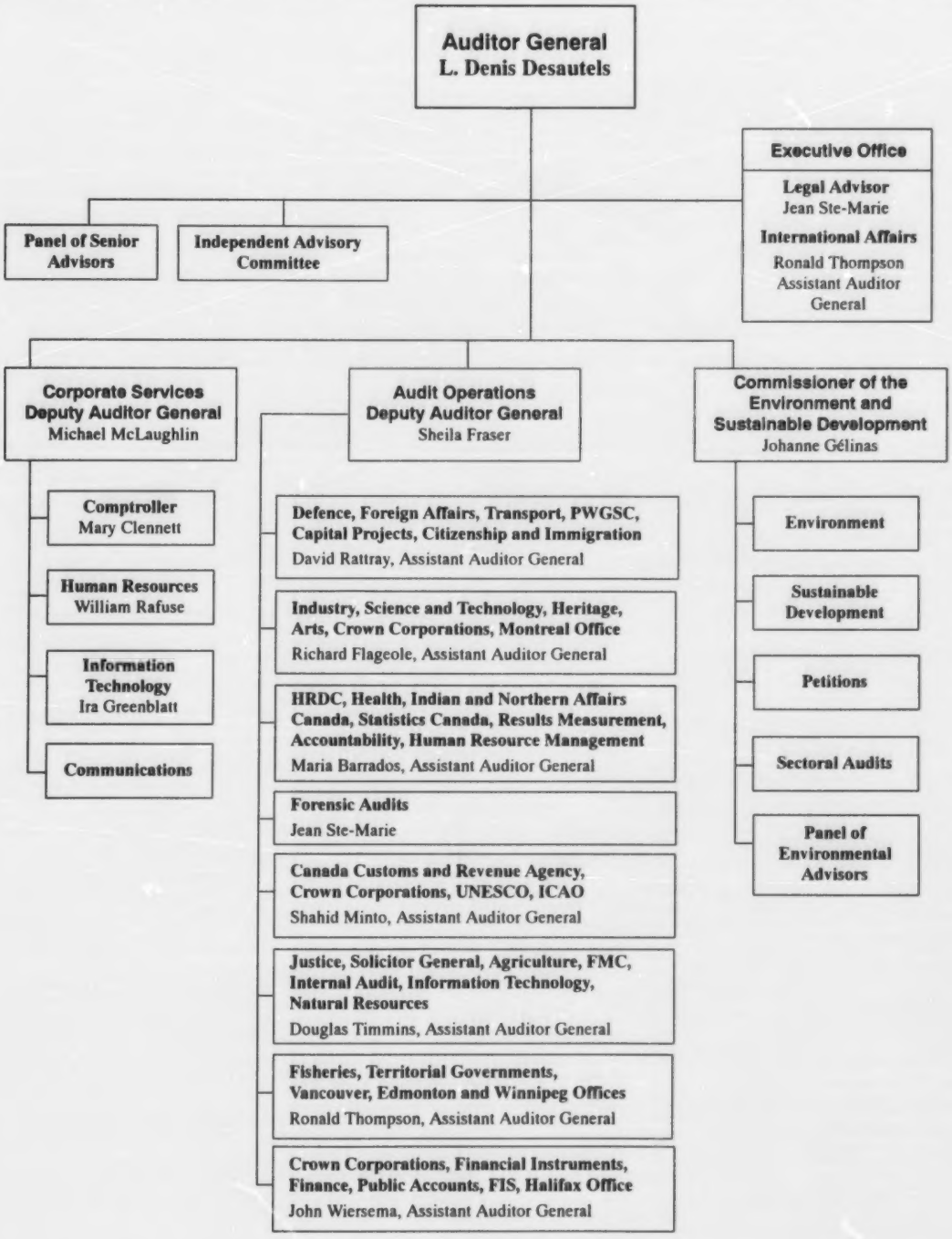

Reporting our work

2.11 The work of the Office is reported in several forms, as specified in legislation. Our work includes chapters or other audit observations in the reports of the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons; opinions on the financial statements of the Government of Canada, territorial governments, Crown corporations, and other entities; special examination reports to boards of directors of Crown corporations; annual reports on other matters to legislatures of territorial governments; and assessments of the performance reports of three agencies. (For further details, refer to Section VI). We also produce special publications, methodologies, briefings for parliamentary committees, speeches, and management letters to entities we audit. Our reports and information about the Office are available on our Web site at www.oag-bvg.gc.ca.

Planning context

2.12 Changes in the organization of the government and in the management of departments, agencies, and Crown corporations affect our audits. Recent changes such as the introduction of the government's Financial Information Strategy and the modernization of the comptrollership function have and continue to have an impact on our operations over the planning period. These changes coupled with past budget reductions have resulted in strains throughout the Office as we strive to maintain adequate audit coverage across the components of our business line, legislative auditing.

2.13 The above challenges have also had an impact on our human resources. The Office views its people as the foundation of its ongoing vitality and success. One of our greatest challenges over the next years will be the renewal of our human resources. .

2.14 We have requested a 15 percent ($8 million) increase to our base budget so that we can effectively discharge our role as a servant of Parliament. However, because of the way we are funded, we must negotiate this request with Treasury Board Secretariat officials. We have had discussions with officials since the summer of 2000 and have yet to resolve the funding issue.

Planned spending

($ millions)

	Forecast 2000-01	Planned 2001-02	Planned 2002-03	Planned 2003-04
Gross program spending	54.0	55.6	54.5	54.5
Supplementary Estimates and other adjustments	4.1	-	-	-
Net program spending	58.1	55.6	54.5	54.5
Less: Non-respendable revenue	(0.8)	(0.7)	(0.5)	(0.5)
Plus: Cost of services received without charge	6.5	6.5	6.5	6.5
Net cost of program	63.8	61.4	60.5	60.5
Full-time equivalents	520	520	520	520

Note: The forecast of 2000-01 does not include the increase to base, noted in paragraph 2.14.

SECTION III

Plans, Results, Activities, and Resources

Key results commitment

3.1 To conduct independent audits and examinations that provide objective information, advice, and assurance to Parliament and Canadians and that promote accountability and best practices in government operations and sustainable development.

3.2 Our key results commitment refers to our mission statement and priorities. In the last five years, we have focussed on the following priorities: improving the government's financial position, accountability, financial management, public service renewal, and the environment. In February 2001 the Auditor General tabled his final report, which assesses the progress made in relation to these priorities. We will continue to focus on these priorities this year; however, they will be reviewed when the new Auditor General is appointed.

Planned results

3.3 Our planned results include audits, opinions, assurance, and advice that are produced in accordance with professional standards and outcomes that lead to accountability and best management practices in the government.

3.4 During 2000, the Office revised its performance measurement and reporting framework. The new framework uses a results chain to link our outputs — audits, opinions, information, and advice — to our desired outcomes — better managed government programs and better accountability to Parliament and the public. The framework helps us describe the Office's performance and the difference it makes for Canadians. Exhibits 3.1 and 3.2 provide further details on the framework and results chain. Paragraphs 3.5 to 3.10 describe some results from the results chain presented in Exhibit 3.2. Over the next few years, the Office will refine the definition of these results and how they will be measured.

Performance measurement and reporting framework

Our new framework uses a results chain as the basis for performance management. A results chain links our outputs — audits, opinions, information, and advice — to our desired outcomes — better managed government programs and better accountability to Parliament and the public. It helps describe the Office's performance and the difference it makes for Canadians. Exhibit 3.2 illustrates in more detail the results chain associated with our outputs.

The left side of the exhibit shows that the Office seeks to make a difference to clients such as parliamentarians of federal and territorial legislatures, audit entity representatives, and the general public. In seeking to make a difference to stakeholders, the Office also works with other legislative auditors, professional associations, national and international standards boards, and other government agencies.

The bottom block of the exhibit specifies the activities that the Office undertakes and the outputs — audit information, advice and assurance — that it produces. The Office largely controls the production of its outputs but has only an indirect influence on the achievement of immediate, intermediate and end outcomes.

As a professional service organization, the Office must maintain its credibility through adherence to professional standards when working with outside parties. Ways and means must be used to determine the professionalism of the Office's work, not just by the adherence to professional standards, but also by making reference to the viewpoints of affected groups.

The middle block of the exhibit presents a series of immediate and intermediate outcomes that are expected to lead to desired outcomes but are not ends in themselves.

First, the Office seeks to engage various clients, including parliamentary committees, audit entities and boards of directors in the audit process. For example, parliamentary committees engage in hearings on issues reported.

Second, the Office seeks to better inform Parliament, government entities and the public. The key attributes to be demonstrated are credibility, assurance, accuracy, relevance, timeliness, comprehensiveness, and clarity.

Finally, the Office seeks to effect change through reporting that influences agendas. Such change can be seen as differences (improvements) to departmental knowledge, attitudes, skills, commitment, capacity, and sustained actions that should lead to the end outcomes.

The top portion of the exhibit presents the end outcomes. These include public confidence in strong government institutions, honest and accountable government, effective and efficient programs in government, progress toward sustainable development, and credible financial and non-financial performance reporting to Parliament by departments. We share interest in these outcomes with many other parties inside and outside government, which complicates the task of identifying results that are specifically attributable to our audits. Many share a commitment to good government, and it is through their co-operation and action that we are able to effect change. Where possible, important achievements in these areas will be assessed periodically by specialized studies or evaluations.

Exhibit 3.2 — Results chain

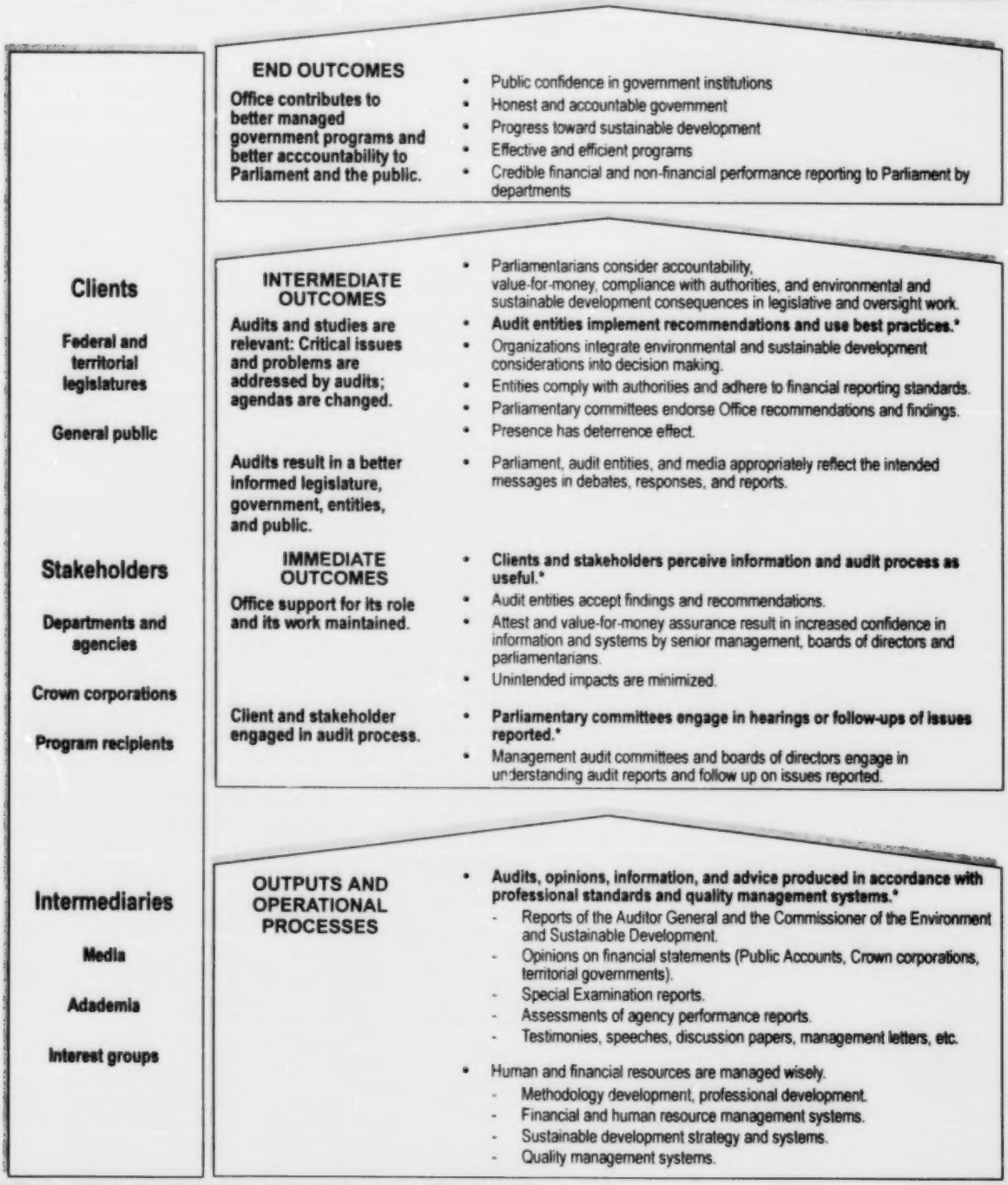

* These results are described in more detail under the heading **Planned results** on page 11.

3.5 Audits, opinions, information, and advice produced in accordance with professional standards and quality management systems. The Office produces a variety of outputs such as audit information, advice, and assurance. As a professional service organization, the Office must maintain its credibility through adherence to professional standards and quality management systems. Additional details on the key outputs we intend to deliver are provided under the heading **Related activities and resources** on page 15.

3.6 Parliamentary committees engage in hearings or follow-ups of issues reported. Parliament is our primary client; it is important that we understand the needs and interests of parliamentarians to serve them better. We meet frequently with parliamentarians and their research staff to discuss their interests. This year we will begin surveying parliamentarians, in order to improve our knowledge of their interests and to gauge their reactions to the work of the Office.

3.7 We deal regularly with the Standing Committee on Public Accounts and other committees to communicate issues covered in the reports of the Auditor General and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development. Committee hearings are an important means to promote awareness and understanding of issues covered in our reports and to gain department and agency commitment to implement our recommendations. We expect that about 60 percent of our reports will be the subject of parliamentary committee hearings over the current planning period.

3.8 Clients and stakeholders perceive information and audit process as useful. The feedback we obtain from our stakeholders on the relevance, completeness, and accuracy of the information we provide and on how we conduct our audits is critical to improve our operations. So far, we have sought such feedback only from representatives of Crown corporations. We plan to develop similar feedback mechanisms for other stakeholders over the current planning period and to report the results to Parliament.

3.9 Audit entities implement recommendations and use best practices. We are committed to improving management practices in the government. Our recommendations are based on relevant data and analysis and are intended to identify areas that need improvement. We do not control the implementation of these recommendations. However, we seek to produce practical recommendations and to influence the behaviour of audited entities to implement those recommendations.

3.10 We have put in place a process to follow-up on previous audits and track, on an annual basis, the implementation status of our recommendations. In 2000, we developed a database of recommendations that facilitates this work. In 2001, we will refine how we measure the progress made by entities in implementing our recommendations. To date about 60 percent of our recommendations get implemented or acted upon over a period of five years. We expect that departments will continue this rate of implementation for the next few years. Our goal is to find out why 40 percent of our recommendations are not implemented or acted upon.

Related activities and resources

3.11 Exhibit 3.3 provides information on our planned spending by component of legislative auditing.

Exhibit 3.3 — Planned spending by component of legislative auditing

($ millions)

Components of legislative auditing	Planned spending 2000-01	Planned spending 2001-02
Value-for-money audits of departments and agencies	31.0	30.6
Assessments of agency performance reports	0.5	1.0
Financial audit of the Financial Statements of the Government of Canada	4.5	5.7
Financial audits of Crown corporations and other entities	14.8	14.4
Special examinations of Crown corporations	1.8	2.3
Environment and sustainable development monitoring activities	1.4	1.6
Total	**54.0**	**55.6**[1]

[1] The increase from $54.0 to $55.6 million is due to higher compensation included in new collective agreements.

Value-for-money audits of departments and agencies

3.12 Value-for-money (VFM) or performance auditing examines management practices, controls, and reporting systems with a focus on results. It does not question the merits of government policies; rather, it provides information to help legislators judge how well policies and programs have been implemented. The main products are chapters and other audit observations in the reports of the Auditor General to the House of Commons, but this work can also result in special publications, methodology, briefings for parliamentary committees, speeches, and management letters.

3.13 Value-for-money audits are more discretionary in scope and frequency than either financial audits or special examinations. To identify matters that are of most interest and significance to Parliament, we consider:

- the importance of a program or subject, its level of expenditure, its level of interest among members of Parliament, and the degree of risk involved in its delivery;
- the complexity of a program or subject, the level of resources needed to audit it, and whether it falls within the Office's mandate;

- our stated priorities; and
- past audit coverage by the Office and other reviews carried out by the government or other knowledgeable observers.

3.14 We attempt to schedule VFM audits to cover the most significant issues in a reasonable period. Audit teams develop five-year audit plans for the federal government's 25 major departments and agencies and for about 12 areas that cross departmental lines — accountability and results measurement, financial management, human resource management, major capital projects, sustainable development, and information technology. Emerging issues are also evaluated and the five-year plans are updated each year.

3.15 Our VFM plans for 2001-02 and the first part of 2002-03 include a government-wide audit of the management of grants and contributions and an audit of security in the information technology area. The plans also include 21 chapters that deal with our priorities: the environment and sustainable development (12 chapters), the government's financial condition (5), financial management (1), accountability (1), and human resource management (2). The remaining chapters will deal with such issues as health promotion and follow-ups of previous audits.

3.16 The number of VFM chapters is lower than in previous years because we are replacing our April report with the Auditor General's final report published in February 2001. Also we needed to alter the schedule of our reports to allow the Commissioner of the Environment to report the progress made by departments in implementing their sustainable development strategies. The tabling of these strategies was delayed until February 2001 due to the fall 2000 election.

3.17 We pay close attention to planning and managing the cost, timeliness, and results of audits. We have set the average cost of our VFM audits at about $800,000. This does not apply to government-wide audits and studies, each of which is unique in scope and coverage. We will be revising this indicator when we refine our new performance measurement and reporting framework.

Assessment of agency performance reports

3.18 Three new government service agencies — the Canadian Food Inspection Agency, the Canada Customs and Revenue Agency, and Parks Canada — are required to produce annual reports that contain both financial statements and performance information. The Office is required under legislation to assess the fairness and reliability of the performance information provided by the agencies to the public and that assessment is to be included in the annual reports of the agencies. We do not assess or comment on the actual performance of the agencies.

3.19 Last year, we assessed the performance reports of the Canadian Food Inspection Agency and Parks Canada. In 2001, we will also assess the performance report of the

Canada Customs and Revenue Agency. This new assessment work and the need to further develop the approach and techniques used in these assessments will increase our planned spending to $1 million in 2001.

Financial audit of the Financial Statements of the Government of Canada

3.20 The Auditor General examines the financial statements of the Government of Canada, in accordance with generally-accepted auditing standards, to obtain reasonable assurance that they are free of material misstatement, and he expresses an opinion on the fairness and consistency of their presentation. In this way, the Office lends credibility to these statements. If the examination discloses that the financial statements contain material misstatements, the Auditor General will qualify his opinion on them.

3.21 The government plans to improve the usefulness and timeliness of its financial information by implementing the Financial Information Strategy (FIS). The main elements of FIS are the modernization of systems, the implementation of accrual accounting, and the integration of accrual accounting into day-to-day management. With the modernization of systems, accounting data will be moved from central accounting systems maintained by the Receiver General of Canada to new departmental systems. All departments are expected to have implemented FIS-compliant systems by April 2001.

3.22 The implementation of modern financial systems will have a significant impact on our audit of Canada's financial statements. We have launched a major project to review our financial audit methodology, including the introduction of new electronic audit tools, improvements in our risk analysis methodology, and better integration of financial with non-financial audit work in departments. In addition, the government intends to implement changes in accounting policies in 2001-02, including recording income taxes receivable, tangible capital assets, inventories, and environmental liabilities. This will require a significant amount of additional audit work on amounts not previously recorded in the government's financial systems and financial statements.

3.23 We expect that these factors will increase the planned cost of our financial audit of the Financial Statements of the Government of Canada from $4.5 million in 2000-01 to $5.7 million in 2001-02.

Financial audits of Crown corporations and other entities

3.24 We examine financial statements of 107 Crown corporations and other entities in order to express an opinion on the fairness of their presentation in accordance with professional accounting standards. We also examine these financial statements to obtain assurance that the organizations have, in all significant respects, operated in compliance with key legislative authorities during the year. Our financial audits of these entities provide assurance to ministers, parliamentarians, elected members of the territorial assemblies, and various other stakeholders.

3.25 Our annual audits continue to grow. In 2001-02 we will be auditing, for the first time, the Canadian Tourism Commission and the Cape Breton Growth Fund, both new Crown corporations. Planned spending for the financial audits of Crown corporations and other entities is about $14.4 million in 2001-02.

Special examinations of Crown corporations

3.26 Special examinations of Crown corporations are required by the *Financial Administration Act* (and in some cases by other legislation) once every five years. In addition, the Governor in Council sometimes asks us to carry out special examinations of Crown corporations that are exempt from this requirement. The private sector does some examinations, a few with us in fact, but we perform most of them. Legislation requires the examiner to provide an opinion on whether the corporation's management systems and practices provide reasonable assurance that assets are safeguarded, resources are managed economically and efficiently, and operations are carried out effectively.

3.27 In 2001-02, we plan to complete the third cycle of special examinations with the examination of the Canadian Museum of Nature and the Farm Credit Corporation and to review our approach for the fourth cycle. Our objectives are to better integrate special examination work with our annual financial audits of Crown corporations, to reduce the overall cost of special examinations, and to spread our workload more equally over the five-year period. In the last three cycles, we reduced the average cost of our special examinations from $450,000 to a projected level of less than $400,000. We plan to begin the fourth cycle of special examinations with the examination of the National Capital Commission, the Cape Breton Development Corporation and the International Development Research Centre. Planned spending on special examinations is about $2.3 million in 2001-02.

Environment and sustainable development monitoring activities

3.28 The Commissioner of the Environment and Sustainable Development has a duty to monitor and report on the extent to which departments and agencies have implemented their action plans and met the objectives outlined in their sustainable development strategies. In addition, the Commissioner monitors the results relative to the public petitions received. Planned spending for these activities is about $1.6 million in 2001-02.

3.29 The Commissioner will assess and report on the sustainable development strategies tabled in the House of Commons of departments and agencies. A thorough assessment of the capacity of the following government organizations to reliably implement their strategies for sustainable development will be completed in 2000-01: Canadian Environmental Assessment Agency, Canadian International Development Agency, Correctional Service Canada, Department of Foreign Affairs and International Trade, National Defence, Environment Canada, Department of Finance, Human Resources Development Canada, Indian and Northern Affairs Canada, Industry Canada,

Natural Resources Canada, Parks Agency, Public Works and Government Services Canada, RCMP, Transport Canada, and Treasury Board Secretariat.

3.30 Significant environmental and sustainable development issues will continue to be examined in our regular value-for-money audits. The current VFM audit plan on environmental issues includes a project by the Commissioner on the Great Lakes and St. Lawrence River basin and one governor-in-council project on Export Development Corporation's environmental practices. Planned spending for this work, of about $4.7 million, is included in planned spending on VFM audits in 2001-02.

Support activities

3.31 As part of its commitment to continuous improvement, the Office has identified several initiatives to improve the efficiency and effectiveness of its operations.

3.32 Renewal of our human resources. The Office views its people as the foundation of its ongoing vitality and success. Activities under this initiative include developing and delivering our training curriculum, implementing our succession plan, and updating methodology and knowledge management. For knowledge management, we plan to complete the development of electronic databases that contain knowledge of the entities we audit.

3.33 Performance measurement and reporting. This initiative involves refining our new performance measurement and reporting framework and integrating it into our management process. Performance indicators will be revised and new ones will be developed to obtain feedback on our outputs from our key stakeholders. In 2000, we developed a recommendations database to facilitate the tracking of the implementation of our recommendations. In 2001, we will refine how we measure the progress made by entities in implementing our recommendations.

3.34 Space renewal and office modernization. The purpose of this initiative is to provide a functional work environment for the employees of our Ottawa office. In collaboration with Public Works and Government Services Canada, we have identified space requirements and studied the opportunities for modernizing this work environment. Construction is expected to begin in the fall of 2001 and end in the fall of 2002.

3.35 Response to the sixth report of the Standing Committee on Public Accounts. In March 2000, the Standing Committee on Public Accounts made 11 recommendations to improve our performance reports. Several of these recommendations also applied to our reports on plans and priorities. They were the following: clarify our planned results, consult with members of Parliament in developing our plans, and retrieve key information in the reports.

3.36 We indicate in this report what we have done and will do over the next year to respond to the recommendations. We revised our performance measurement and reporting framework. We developed a results chain that articulates better the immediate

and intermediate outcomes of our work. We will continue meeting with members of Parliament to discuss issues of interest to them. We consolidated information on our planned outputs under the description of our business line components and included an index and a crosswalk between our 2000-01 and 2001-02 reports on plans and priorities. Further improvements will be made to our 2001 Performance Report and future reports on plans and priorities.

SECTION IV

Horizontal Initiatives

Sustainable development strategy

4.1 Chapter 35 of the December 2000 Report of the Auditor General updates the Office's sustainable development strategy, originally tabled in December 1997. Exhibit 4.1 summarizes the strategy's goal, objectives, key performance indicators and targets for 2001-02 and beyond. We use internal, management indicators to oversee the implementation of our strategy. We have simplified the strategy by adopting a single goal statement and reducing the number of objectives and performance indicators. Our primary focus, for the coming year, will be continued improvement in integrating environmental and sustainable development concerns in our audit work.

Goal: The Office is committed to helping the federal government continually improve its management of environmental and sustainable development issues and to ensuring that its own operations are managed in an environmentally responsible manner.

Objectives	Key performance indicators and targets
Audit work • To incorporate environment and sustainable development (E & SD) as an integral part of our audit work. • To help strengthen the capacity of federal, territorial, and international organizations to continually improve their management of E & SD issues and their delivery of related programs. • To monitor the replies by departments to letters (petitions) presented by Canadians about environmental and sustainable development concerns.	• Percentage of audit planning documents that found E & SD issues to be significant. *Target: 20% by 2004.* • Percentage of chapters and percentage of special examinations that integrated E & SD issues. *Target: chapters – 30% (26% in 1998–99); special examinations – baseline to be established in 2000–01.* • Percentage of departments' and agencies' strategy actions planned that have been implemented. *Target: 50% by 2004.* • Number of parliamentary committee hearings on E & SD issues using our reports (committee hearings where there are Office witnesses). *Target: tracking only.* • Percentage of recommendations related to E & SD where entities agreed with our recommendations and satisfactory progress was made. *Target: 65% by 2004.* • Percentage of federal organizations that conform with appropriate standards of practice for protecting the environment and promoting sustainable development. *Target: 75% by 2004 .*

Exhibit 5.1 — Continued

Objectives	Key performance indicators and targets
Administrative activities • To continually improve our Sustainable Development Management Process. • To reduce consumption and waste. • To purchase, provide, and use goods and services in an environmentally responsible manner.	• Total consumption of paper per employee per year. *Target: 2% reduction each year.* • Dollar value of consumable supplies (excludes furniture and equipment) per employee. *Target: to be determined (baseline to be established by 2001–02).*
Human resources • To enhance the awareness and capability of Office staff to incorporate environmental and sustainable development issues in their audit work, the Office's day-to-day operations and society at large.	• Number of learning events held that relate to E & SD awareness and training (formal and others). *Target: 7 per year.* • Ability of employees to recognize sustainable development audit issues. *Target: to be determined (baseline to be established in 2001–02).*

SECTION V

Financial Information

Table 5.1 — Details on transfer payment programs (contribution) ($ millions)

Business line	Spending			
	Forecast 2000-01	Planned 2001-02	Planned 2002-03	Planned 2003-04
Legislative Auditing				
CCAF–FCVI Inc.	0.4	0.4	0.4	0.4

Table 5.2 — Source of non-respendable revenue ($ millions)

Business line	Revenue			
	Forecast 2000-01	Planned 2001-02	Planned 2002-03	Planned 2003-04
Legislative auditing				
Charges for audits	0.8	0.7	0.5	0.5
Total non-respendable revenue	0.8	0.7	0.5	0.5

	Total
Planned spending	55.6
Less: Non-respendable revenue[1]	(0.7)
Plus: Services received without charge[2]	6.5
Net cost of program[3]	61.4

[1]The Office charges for a small number of audits. The largest billings are to the International Civil Aviation Organization and the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization. These funds are not used by the Office but are returned to the Consolidated Revenue Fund as non-respendable revenue. There might be a decrease in our planned non-respendable revenue beginning in 2002-03 as the continuation of our audit mandate for the International Civil Aviation Organization is uncertain at this time.

[2]In addition to the budgetary expenditures for 2001-02, there are other costs associated with the operation of the Office. These costs, although not paid directly by the Office, represent services received without charge from other government departments. They are:

Accommodation (Public Works and Government Services Canada)	4.0
Employee insurance premiums (Treasury Board)	2.5
	6.5

[3]The outputs of the Office are the various audit reports, studies, opinions, and management letters, resulting from the audit process. The Office allocates net program costs to its outputs. In addition to direct costs, which are allocated to each output based on hours worked, certain costs are of an overhead nature (administration, official languages, and accommodation). Overhead costs cannot be directly attributed to our outputs; however, they must ultimately form part of the costs of our outputs. Accordingly, the Office has developed a cost accounting system that allocates overhead to our outputs. Thus, the cost associated with each output is a "fully loaded" cost; in aggregate these total the net program cost of the Office.

SECTION VI

Other Information

Crosswalk between the 2000-01 and the 2001-02 Reports on Plans and Priorities

The purpose of this crosswalk is to facilitate the comparison of our 2000-01 and 2001-02 Reports on Plans and Priorities.

Section II – Overview of the Office contains similar information to previous years reports but has a new heading "Planning Context" that describes the factors influencing the Office's workload and the pressures it faces.

Section III – Plans, Results, Activities, and Resources has had substantial changes this year. It integrates our new performance measurement and reporting framework and consolidates information on our planned audits and explanations under our six business line components. In previous years, this information appeared under the discussion of our priorities and business line components.

Section IV – Horizontal Initiatives updates our sustainable development strategy for the 2001-04 period.

Section V and VI are similar to reports of previous years.

Statutory reports

Report of the Auditor General of Canada to the House of Commons	Published periodically and available in a variety of formats and on the Internet at www.oag-bvg.gc.ca.
Report of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development to the House of Commons	Published annually and available in a variety of formats and on the Internet at www.oag-bvg.gc.ca.
Opinion of the Auditor General on the Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Public Accounts of Canada, Volume I and available on the Internet at www.pwgsc.gc.ca/text/pubacc-e.html.
Opinion on the Condensed Financial Statements of the Government of Canada	Published annually in the Annual Financial Report of the Government of Canada.
Opinions by the Auditor General on 107 financial statements of parent Crown corporations, federal departmental corporations and other federal entities, territorial governments and organizations, other Canadian entities, and international organizations	Published in the various statutory reports containing the financial statements of these organizations.
Special examinations of Crown corporations	Submitted to the respective boards of directors every five years for each Crown corporation.
Annual Report on Other Matters to the Yukon Legislative Assembly, to the Northwest Territories Legislative Assembly, and to the Nunavut Legislative Assembly	Submitted annually to the Legislative Assemblies and available from the Clerk of the respective assemblies.
Assessment of three agency performance reports — the Canada Customs and Revenue Agency, the Canadian Food Inspection Agency, and Parks Canada	Submitted annually to the respective management boards.

Office Contacts

Office of the Auditor General of Canada
240 Sparks Street
Ottawa, Ontario
Canada K1A 0G6

Telephone: (613) 995-3708
Facsimile: (613) 957-4023
Web site: www.oag-bvg.gc.ca

Audit Operations

Sheila Fraser, Deputy Auditor General

Corporate Services

Michael J. McLaughlin, Deputy Auditor General and Senior Financial Officer

Environment and Sustainable Development

Johanne Gélinas, Commissioner of the Environment and Sustainable Development

Communications

Johanne McDuff, Director

Index

A

accountability, 1, 3, 5, 8, 11, 12, 13, 16

B

best practices, 5, 11, 13, 14

E

environment, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 26, 27

F

financial management, 1
financial position, 1

H

hearings, 12, 13, 14, 21

P

performance measurement and reporting, 1, 11, 12, 16, 19, 25
performance reports, 1, 6, 9, 13, 15, 16, 19, 26
petitions, 8, 18, 21
priorities, 1, 3, 5, 11, 16, 19, 20, 25
public accounts, 1, 8, 13, 14, 19, 26
public service renewal, 1, 11

R

recommendations, 1, 13, 14, 19, 21
renewal of our human resources, 9, 19
results chain, 1, 11, 12, 13, 19

S

special examinations, 6, 15, 18, 21, 26
sustainable development strategies, 6, 16, 18

V

value-for-money, 6, 13, 15, 19

BUDGET DES DÉPENSES

Bureau du Vérificateur général du Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-55

ISBN 0-660-61485-5

Bureau du vérificateur général du Canada

Budget des dépenses 2001-2002

Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé

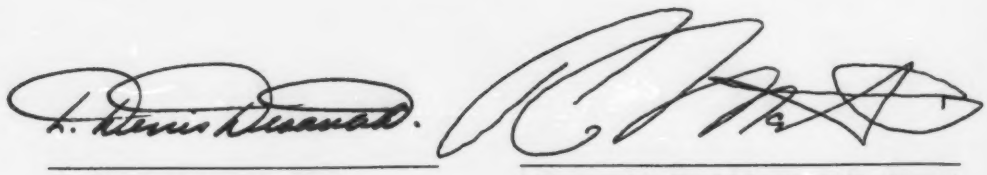

L. Denis Desautels, FCA
Vérificateur général du Canada

L'honorable Paul Martin, C.P., député
Ministre des Finances

Table des matières

	Page
Section I — Messages	1
Message du vérificateur général	1
Déclaration de la direction	3
Section II — Vue d'ensemble du Bureau	5
Vision, mission et objectifs	5
Mandat, rôles et responsabilités	6
Lois habilitantes	6
Secteur d'activité — Vérification législative	6
Organisation du Bureau	7
Nos rapports	9
Contexte de la planification	9
Dépenses prévues	10
Section III — Plans, résultats, activités et ressources	11
Principal engagement en matière de résultats	11
Résultats escomptés	11
Activités connexes et ressources	15
Activités de soutien	19
Section IV — Initiatives horizontales	21
Stratégie de développement durable	21
Section V — Renseignements financiers	23
Section VI — Autres renseignements	25
Renvois aux Rapports sur les plans et les priorités de 2000-2001 et de 2001-2002	25
Rapports exigés par la loi	26
Personnes-ressources du Bureau	27
Index	29

SECTION I

Messages

Message du vérificateur général

Le Bureau du vérificateur général s'est engagé à produire des changements positifs pour les Canadiens en favorisant l'amélioration du fonctionnement de nos institutions fédérales. Au cours des cinq dernières années, nous avons axé nos travaux sur les priorités suivantes : la situation financière du gouvernement, la reddition de comptes, la gestion financière, le renouvellement de la fonction publique et la protection de l'environnement. En février 2001, j'ai déposé mon rapport final, qui évalue les progrès accomplis à l'égard de ces priorités. Le Bureau continuera de mettre l'accent sur ces priorités cette année; elles seront cependant revues après la nomination du nouveau vérificateur général.

Le présent Rapport sur les plans et les priorités énonce notre plan d'action pour l'exercice 2001-2002. La gestion des subventions et des contributions était un secteur préoccupant en 2000 et une bonne partie de nos travaux en 2001 porteront sur cette question. En réponse à une demande du Comité permanent des comptes publics, nous présenterons le rapport d'une vérification de portée gouvernementale sur ce sujet en décembre 2001. En septembre 2001, le commissaire à l'environnement et au développement durable rendra public un rapport sur les questions environnementales touchant le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

La mise en œuvre de la Stratégie d'information financière du gouvernement aura une incidence sur notre vérification des états financiers du gouvernement du Canada. Elle exigera d'autres travaux de vérification des nouveaux systèmes financiers et des montants qui n'étaient pas comptabilisés auparavant dans les comptes et les états financiers du gouvernement (immobilisations, stocks et passifs environnementaux). Nous avons entrepris un examen d'envergure de nos méthodes de vérification comptable.

En mars 2000, le Comité permanent des comptes publics a fait plusieurs recommandations visant à améliorer nos rapports sur le rendement. À la suite de ces recommandations, le Bureau a révisé son cadre de mesure du rendement et de rapports. Le nouveau cadre définit une séquence de résultats intermédiaires qui établissent un lien entre nos extrants — vérifications, opinions, information et avis — et les conséquences souhaitées — gestion des programmes gouvernementaux améliorée et meilleure reddition de comptes au Parlement et au public (voir la pièce 3.2). La séquence de résultats ou

chaîne des résultats permet de décrire le rendement du Bureau et de montrer comment il produit des changements positifs pour les Canadiens. Le Bureau parachèvera le cadre et le mettra en œuvre au cours des prochaines années.

Mon mandat comme vérificateur général du Canada se terminera à la fin de mars. Je crois qu'au cours des dix dernières années, l'équipe de gens dévoués et professionnels du Bureau a su contribuer à l'amélioration des institutions fédérales. Je suis fier d'avoir servi le Parlement et les Canadiens en ma qualité de vérificateur général du Canada.

Le vérificateur général du Canada,

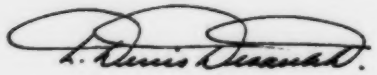

L. Denis Desautels, FCA

Le 26 février 2001

Déclaration de la direction

Rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002

Je soumets, en vue de son dépôt au Parlement, le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) de 2001-2002 du Bureau du vérificateur général du Canada.

À ma connaissance, les renseignements contenus dans ce rapport :

- décrivent fidèlement le mandat, les priorités, les stratégies du Bureau et les résultats escomptés par celui-ci;
- sont conformes aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du rapport sur les plans et les priorités;*
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de rapport sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes à l'égard des résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Michael J. McLaughlin, CMA
Sous-vérificateur général et
agent financier supérieur

Le 26 février 2001

SECTION II

Vue d'ensemble du Bureau

Vision, mission et objectifs

2.1 Les énoncés sur la vision et la mission qui guident le travail du Bureau sont exposés dans son Cadre stratégique.

VISION

Nous nous sommes engagés à produire des changements positifs pour tous les Canadiens en faisant la promotion d'une administration gouvernementale responsable, honnête et productive qui reflète un engagement envers le développement durable et ce, dans l'exécution du mandat que nous a confié le Parlement.

MISSION

Nous effectuons, en toute indépendance, des missions de vérification et des examens qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement. Nous visons ainsi à améliorer le contrôle parlementaire sur les deniers publics et à encourager l'emploi des meilleures méthodes de gestion dans l'administration publique.

OBJECTIFS

Nous voulons produire des résultats positifs en favorisant :

- un compte rendu juste et honnête de l'intendance du gouvernement à l'égard des ressources financières et autres;
- l'efficience, la productivité et la rentabilité au sein de la fonction publique;
- la perception des recettes dues à l'État;
- une assurance objective à l'égard des questions jugées satisfaisantes ou insatisfaisantes;
- la conformité aux autorisations;
- l'honnêteté dans l'administration fédérale;
- l'environnement et le développement durable.

PRIORITÉS 2001-2002

- Aider à améliorer la situation financière du gouvernement et l'information sur l'état de ses finances.
- Susciter l'avancement réel des concepts redditionnels et améliorer les pratiques redditionnelles au sein de l'administration fédérale.
- Améliorer la qualité de la gestion financière dans l'administration fédérale.
- Susciter les changements nécessaires à la fonction publique.
- Aider à améliorer le rendement du gouvernement fédéral comme protecteur de l'environnement et promoteur du développement durable.

2.2 Beaucoup d'intervenants, gouvernementaux et autres, partagent ces objectifs, ce qui ajoute à la difficulté de cerner les résultats attribuables à nos vérifications. Nous ne sommes pas les seuls à vouloir un bon gouvernement et c'est avec la collaboration et la participation de ces intervenants que nous pouvons susciter le changement. Nous évaluons notre propre efficacité par rapport à notre capacité d'effectuer des vérifications de qualité supérieure qui portent sur des questions importantes.

Mandat, rôles et responsabilités

Lois habilitantes

2.3 La *Loi sur le vérificateur général*, la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que d'autres lois et décrets énoncent les fonctions du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable. Ces fonctions concernent la vérification législative et la surveillance des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État, des administrations territoriales et d'autres entités dont des organisations internationales.

2.4 Nous nous distinguons des ministères et des organismes en ce que nous sommes indépendants du gouvernement et que nous faisons directement rapport au Parlement. Un vaste mandat législatif, l'exemption de certains contrôles gouvernementaux sur notre budget et notre personnel et un mandat de dix ans pour le vérificateur général assurent notre indépendance.

Secteur d'activité — Vérification législative

2.5 L'objectif du secteur d'activité du Bureau est de transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement. Le vérificateur général fournit au Parlement et aux Canadiens des réponses aux questions suivantes.

Composantes de la vérification législative[1]	Questions
Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	Les ministères et les organismes exécutent-ils leurs programmes de manière économique et efficiente, avec le souci de leur impact sur l'environnement? Le gouvernement dispose-t-il de moyens pour mesurer l'efficacité de ses programmes? La loi est-elle respectée et le Trésor public est-il protégé?
Évaluation des rapports sur le rendement des agences	Les agences présentent-elles l'information sur le rendement de façon fiable et juste?
Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada	Le gouvernement donne-t-il une image fidèle de sa situation financière globale conformément aux conventions comptables applicables?

Composantes de la vérification législative[1]	Questions
Vérifications comptables des sociétés d'État et d'autres entités	Les sociétés d'État et les autres entités présentent-elles fidèlement leur information financière conformément aux normes comptables applicables? Se conforment-elles aux autorisations législatives?
Examens spéciaux des sociétés d'État	Les systèmes et les pratiques des sociétés d'État fournissent-ils l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des opérations est efficace?
Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	Dans quelle mesure les ministères et les organismes ont-ils atteint les objectifs et mis en œuvre les plans d'action énoncés dans leur stratégie de développement durable?

[1] Ces composantes sont expliquées plus en détail dans les articles 5, 6 et 7 de la *Loi sur le vérificateur général* et dans la Partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans tous nos travaux, nous considérons aussi la conformité aux autorisations.

Organisation du Bureau

2.6 Le Groupe des conseillers principaux et le Comité consultatif indépendant rassemblent les conseillers externes du vérificateur général. Les membres du Groupe des conseillers principaux représentent les principales parties intéressées avec lesquelles le Bureau se trouve en rapport, par exemple le gouvernement, les entreprises, les milieux comptables et universitaires et d'autres parties. Le Groupe est chargé de fournir des avis stratégiques sur les travaux du Bureau. Le Comité consultatif indépendant, qui est composé de comptables chevronnés, donne des avis au vérificateur général sur ses vérifications comptables des états financiers du gouvernement du Canada, des sociétés d'État et d'autres entités du secteur public. Il aide également le vérificateur général à surveiller les faits nouveaux dans les domaines de la comptabilité et de la vérification et à examiner leur incidence sur les travaux du Bureau.

2.7 Le Bureau de direction assure une orientation générale et supervise les activités internationales.

2.8 La Direction générale des services corporatifs appuie directement les activités de vérification du Bureau.

2.9 La Direction générale des opérations de vérification est responsable de toutes les activités de vérification du Bureau. Nos vérificateurs sont titulaires d'un diplôme universitaire supérieur ou possèdent des compétences professionnelles dans de nombreuses disciplines. Notre effectif comprend des comptables, des ingénieurs, des avocats, des statisticiens, des sociologues, des historiens, des environnementalistes et des économistes.

Organisation du Bureau

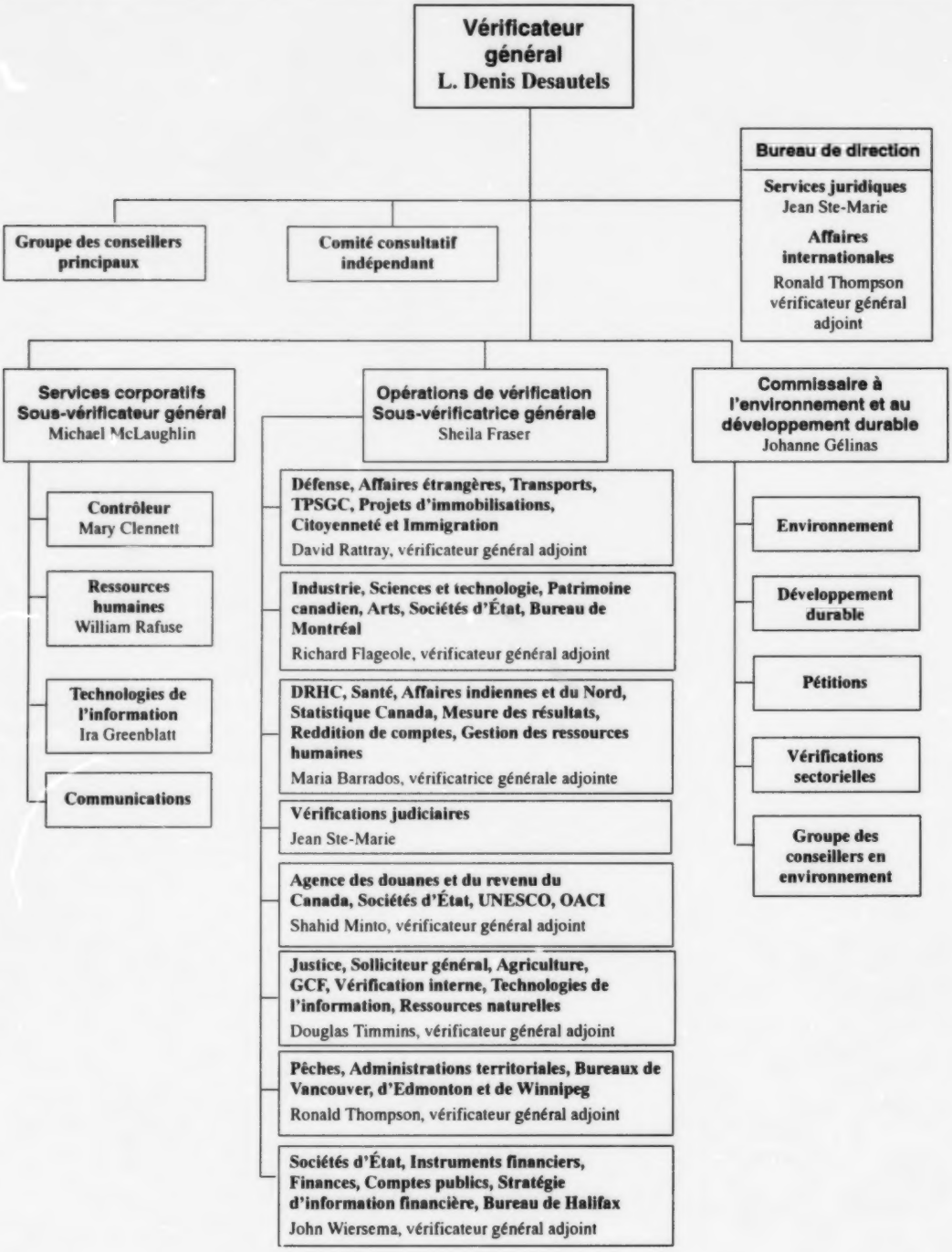

2.10 Le commissaire à l'environnement et au développement durable surveille la performance du gouvernement fédéral en ce qui a trait à la protection de l'environnement et à la promotion du développement durable et fait rapport à ce sujet à la Chambre des communes, au nom du vérificateur général. Le Groupe des conseillers en environnement, qui est composé de représentants de groupes environnementaux, de l'industrie et du secteur universitaire, conseille le commissaire en ce qui concerne ses travaux et les faits nouveaux dans le domaine de l'environnement et du développement durable.

Nos rapports

2.11 Tel qu'il est précisé dans la loi, les travaux du Bureau sont communiqués sous diverses formes, notamment : les chapitres ou les autres observations de vérification contenus dans les rapports du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable présentés à la Chambre des communes; les opinions sur les états financiers du gouvernement du Canada, des administrations territoriales, des sociétés d'État et d'autres entités; les rapports d'examen spécial aux conseils d'administration des sociétés d'État; les rapports annuels sur d'autres questions aux législatures des administrations territoriales; les évaluations des rapports sur le rendement de trois agences. (Pour obtenir plus de détails, consulter la section VI.) Nos travaux peuvent aussi donner lieu à des publications spéciales, à des méthodes, à des notes d'information à l'intention des comités parlementaires, à des discours et à des lettres de recommandations aux entités que nous vérifions. Nos rapports et d'autres renseignements sur le Bureau se trouvent sur notre site Web (www.oag-bvg.gc.ca).

Contexte de la planification

2.12 Les changements dans l'organisation du gouvernement et dans la gestion des ministères, des organismes et des sociétés d'État ont des effets sur nos vérifications. Des changements récents tels que l'introduction de la Stratégie d'information financière du gouvernement et la modernisation de la fonction de contrôleur ont, et continuent d'avoir, des répercussions sur nos activités prévues au cours de la période de planification, qui s'étend de 2001 à 2004. Ces changements, alliés aux réductions budgétaires antérieures, ont exercé des pressions sur tout le Bureau, du fait que nous tentons d'avoir une couverture suffisante de vérification pour toutes les composantes de notre secteur d'activité, la vérification législative.

2.13 Ces défis ont aussi eu une incidence sur nos ressources humaines. Le Bureau considère que sa vitalité et son succès continus reposent sur ses ressources humaines. Au cours des prochaines années, le renouvellement de nos ressources humaines constituera l'un de nos plus importants défis.

2.14 Nous avons demandé une augmentation de 15 p. 100 (8 millions de dollars) de notre budget de base afin de pouvoir servir efficacement le Parlement. Toutefois, étant donné notre mode de financement, nous devons négocier cette augmentation avec les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor. Les discussions avec les représentants ont commencé à l'été 2000, et la question du financement n'est pas encore réglée.

Dépenses prévues

(en millions de dollars)

	Prévisions des dépenses 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Dépenses brutes du Programme	54,0	55,6	54,5	54,5
Budget supplémentaires des dépenses et autres ajustements	4,1	-	-	-
Dépenses nettes du Programme	58,1	55,6	54,5	54,5
Moins : Recettes non disponibles	(0,8)	(0,7)	(0,5)	(0,5)
Plus : Coût des services reçus sans frais	6,5	6,5	6,5	6,5
Coût net du Programme	63,8	61,4	60,5	60,5
Équivalents temps plein	520	520	520	520

Note : Les prévisions pour 2000-2001 ne comprennent pas l'augmentation du budget de base indiquée au paragraphe 2.14.

SECTION III

Plans, résultats, activités et ressources

Principal engagement en matière de résultats

3.1 Effectuer des vérifications et des examens indépendants qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement et aux Canadiens et qui favorisent la reddition de comptes, l'emploi des meilleures pratiques dans l'administration publique, et le développement durable.

3.2 Notre principal engagement en matière de résultats est lié à notre énoncé de mission et à nos priorités. Au cours des cinq dernières années, nous avons axé nos travaux sur les priorités suivantes : la situation financière du gouvernement, la reddition de comptes, la gestion financière, le renouvellement de la fonction publique et l'environnement. En février 2001, le vérificateur général a déposé son rapport final dans lequel il évalue les progrès accomplis à l'égard de ces priorités. Nous continuerons de mettre l'accent sur ces priorités cette année; elles seront cependant revues après la nomination du nouveau vérificateur général.

Résultats escomptés

3.3 Nos résultats escomptés comprennent des vérifications, des opinions et des avis conformes aux normes professionnelles, ainsi que des conséquences intermédiaires de nos travaux, lesquelles contribuent à l'amélioration de la reddition de comptes et des pratiques de gestion au gouvernement.

3.4 En 2000, le Bureau a révisé son cadre de mesure du rendement et de rapports. Le nouveau cadre utilise une chaîne des résultats pour établir un lien entre nos extrants — vérifications, opinions, information et avis — et les conséquences souhaitées — gestion des programmes gouvernementaux améliorée et meilleure reddition de comptes au Parlement et au public. Le cadre nous permet de décrire le rendement du Bureau et de montrer comment il produit des changements positifs pour les Canadiens. Les pièces 3.1 et 3.2 fournissent d'autres détails sur le cadre et la chaîne des résultats. Les paragraphes 3.5 à 3.10 décrivent certains des résultats de la chaîne présentée à la pièce 3.2. Au cours des prochaines années, le Bureau précisera ces résultats et la façon de les mesurer.

Notre cadre de mesure du rendement et de rapports

Notre nouveau cadre utilise une chaîne des résultats comme fondement de la gestion du rendement. Une chaîne des résultats établit un lien entre nos extrants — vérifications, opinions, information et avis — et les conséquences souhaitées — gestion des programmes gouvernementaux améliorée et une meilleure reddition de comptes au Parlement et au public. Le cadre nous permet de décrire le rendement du Bureau et de montrer comment il produit des changements positifs pour les Canadiens. La pièce 3.2 établit de façon plus précise le lien entre la chaîne des résultats et nos extrants.

La colonne de gauche de la pièce indique que le Bureau veut produire des changements positifs pour ses clients, notamment les députés des assemblées législatives fédérales et territoriales, les représentants des entités vérifiées et le public. Afin de produire des changements positifs pour les parties intéressées, le Bureau travaille aussi avec d'autres vérificateurs législatifs, les associations professionnelles, les organismes de normalisation nationaux et internationaux et d'autres organismes gouvernementaux.

La section du bas de la pièce précise les activités du Bureau et les extrants — information de vérification, avis et assurance — qu'il produit. Le Bureau contrôle en grande partie la production de ses extrants, mais il n'exerce qu'une influence indirecte sur la réalisation des conséquences immédiates, intermédiaires et finales.

Le Bureau offre un service professionnel et doit donc maintenir sa crédibilité en respectant les normes professionnelles lorsqu'il travaille avec des tiers. Il doit avoir recours à différents moyens pour assurer le professionnalisme de ses travaux et à cette fin, il ne doit pas se limiter au respect des normes, mais aussi prendre en compte les vues des groupes concernés.

La section centrale de la pièce présente une série de conséquences immédiates et intermédiaires qui devraient mener aux conséquences souhaitées, mais qui ne sont pas finales.

Premièrement, le Bureau tente de faire participer divers clients, dont les comités parlementaires, les entités vérifiées et les conseils d'administration, au processus de vérification. Par exemple, les comités parlementaires tiennent des audiences sur les questions signalées.

Ensuite, le Bureau cherche à mieux informer le Parlement, les entités gouvernementales et le public. À cet égard, les caractéristiques clés de l'information sont la crédibilité, l'assurance, l'exactitude, la pertinence, l'actualité, l'intégralité et la clarté.

Enfin, le Bureau tente de susciter des changements par la communication d'une information qui a une incidence sur les programmes et les priorités. De tels changements peuvent être vus comme étant les différences (améliorations), au niveau des connaissances, des attitudes, des compétences, de l'engagement, de la capacité et des actions continues au sein de l'entité, qui devraient produire les conséquences finales souhaitées.

La section du haut de la pièce présente les conséquences finales, par exemple la confiance du public envers des institutions publiques solides, un gouvernement honnête et responsable, des programmes gouvernementaux efficaces et efficients, des progrès en matière de développement durable et la communication par les ministères d'une information financière et non financière crédible sur le rendement au Parlement. À ce chapitre, nous partageons les mêmes intérêts avec de nombreuses autres parties à l'intérieur du gouvernement et à l'extérieur de celui-ci, ce qui complique le recensement des résultats attribuables à nos vérifications. Nous ne sommes pas les seuls à vouloir un bon gouvernement, et c'est avec la collaboration et la participation de ces parties que nous pouvons susciter le changement. Dans la mesure du possible, nous évaluons périodiquement si des progrès marquants ont été réalisés dans ces secteurs par des études ou des évaluations spécialisées.

Pièce 3.2 – Chaîne des résultats

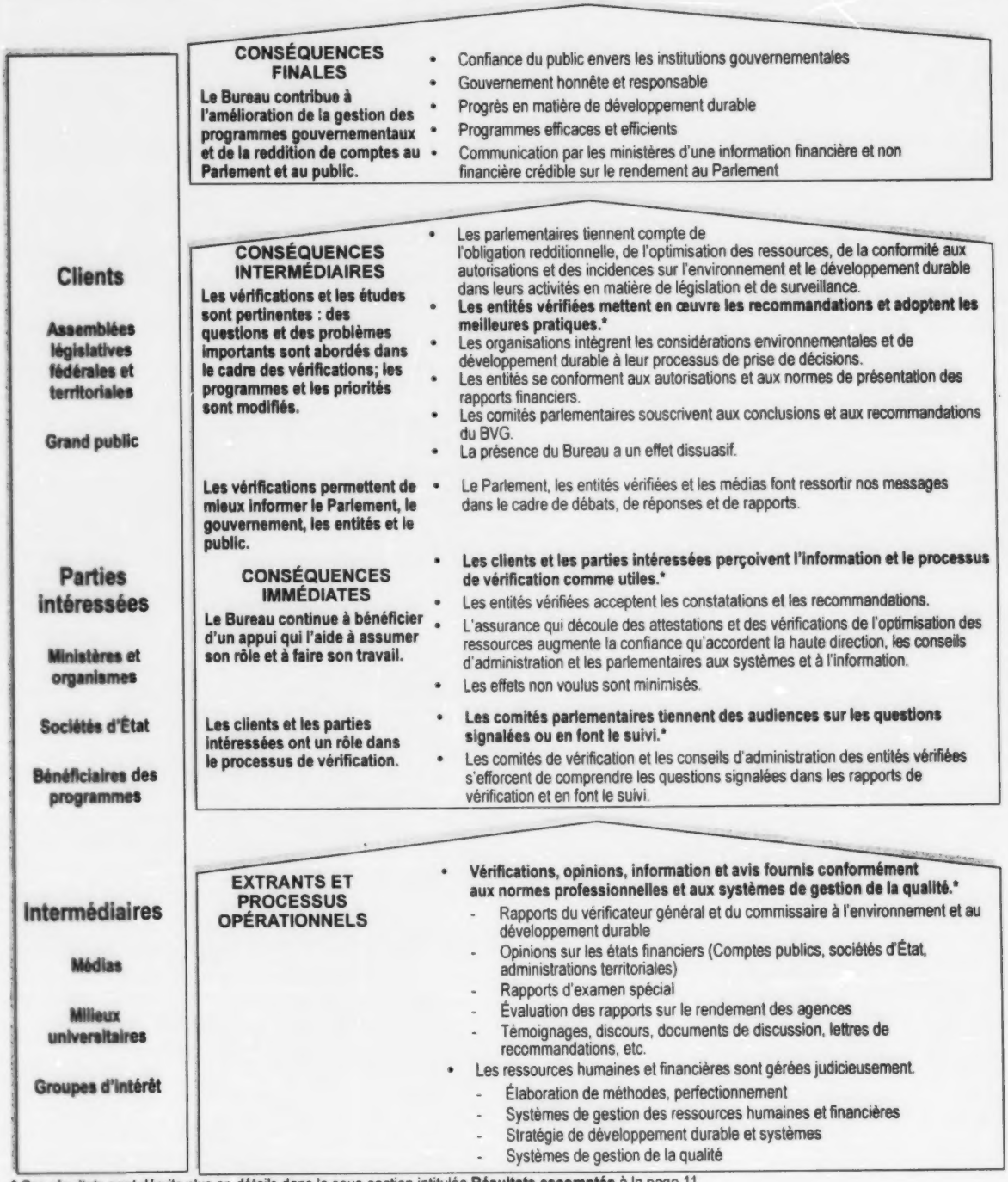

* Ces résultats sont décrits plus en détails dans la sous-section intitulée **Résultats escomptés** à la page 11.

3.5 Vérifications, opinions, information et avis conformes aux normes professionnelles et aux systèmes de gestion de la qualité. Le Bureau produit divers extrants, par exemple information de vérification, avis et assurance. Il offre un service professionnel et doit donc maintenir sa crédibilité en respectant les normes professionnelles et en appliquant les systèmes de gestion de la qualité. La sous-section **Activités connexes et ressources**, à la page 15, renferme d'autres détails sur les principaux extrants que nous voulons produire.

3.6 Les comités parlementaires tiennent des audiences sur les questions signalées ou en font le suivi. Le Parlement est notre principal client; il est important que nous comprenions les besoins et les intérêts des parlementaires afin de mieux les servir. Nous rencontrons souvent les parlementaires et leurs recherchistes afin de discuter de leurs intérêts. Cette année, nous commencerons à mener des enquêtes auprès des députés en vue d'en apprendre davantage sur leurs intérêts et de mesurer leurs réactions aux travaux du Bureau.

3.7 Nous communiquons régulièrement avec le Comité permanent des comptes publics et d'autres comités afin de leur faire part des questions traitées dans les rapports du vérificateur général et du commissaire à l'environnement et au développement durable. Les audiences des comités constituent un important moyen de les sensibiliser aux questions traitées dans les rapports et, enfin, d'obtenir l'engagement des ministères et des organismes quant à la mise en œuvre de nos recommandations. Nous nous attendons à ce que 60 p. 100 environ de nos rapports fassent l'objet d'audiences de comité parlementaire au cours de la période actuelle de planification, qui s'étend de 2001 à 2004.

3.8 Les clients et les parties intéressées trouvent l'information et le processus de vérification utiles. La rétroaction que nous recevons de nos parties intéressées sur la pertinence, l'intégralité et l'exactitude de l'information que nous fournissons, de même que sur la manière dont nous menons nos vérifications, a une importance capitale pour l'amélioration de nos activités. Jusqu'ici, nous n'avons demandé cette rétroaction qu'aux représentants des sociétés d'État. Nous prévoyons d'élaborer des mécanismes de rétroaction semblables pour d'autres parties intéressées au cours de la période actuelle de planification et de communiquer les résultats au Parlement.

3.9 Les entités vérifiées mettent en œuvre les recommandations et appliquent les meilleures pratiques. Nous sommes déterminés à améliorer les pratiques de gestion au gouvernement. Nos recommandations sont fondées sur des données et une analyse pertinentes et elles ont comme objectif de cerner les secteurs à améliorer. Nous n'exerçons aucun contrôle sur la mise en œuvre de ces recommandations. Cependant, nous nous efforçons de faire des recommandations pratiques et d'inciter les entités vérifiées à y donner suite.

3.10 Nous avons mis en place un processus de suivi des vérifications antérieures et nous surveillons, annuellement, l'état d'avancement des mesures prises à la suite de nos recommandations. En 2000, nous avons conçu une base de données sur les

recommandations qui facilite ce travail. En 2001, nous perfectionnerons notre mesure des progrès accomplis par les entités dans la mise en œuvre de nos recommandations. À ce jour, environ 60 p. 100 de nos recommandations sont mises en œuvre sur une période de cinq ans ou sont en voie de l'être. Nous espérons que les ministères continueront au même rythme au cours des prochaines années. Nous nous sommes fixé comme objectif de déterminer pourquoi 40 p. 100 de nos recommandations ne sont pas mises en œuvre ou ne sont pas en voie de l'être.

Activités connexes et ressources

3.11 La pièce 3.3 contient de l'information sur nos dépenses prévues par composante de la vérification législative.

Pièce 3.3 Dépenses prévues par composante de la vérification législative

(en millions de dollars)

Composantes de la vérification législative	Dépenses prévues 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002
Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes	31,0	30,6
Évaluations des rapports sur le rendement des agences	0,5	1,0
Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada	4,5	5,7
Vérifications comptables des sociétés d'État et d'autres entités	14,8	14,4
Examens spéciaux des sociétés d'État	1,8	2,3
Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable	1,4	1,6
Total	**54,0**	**55,6**[1]

[1] La hausse de 54,0 millions de dollars à 55,6 millions de dollars est attribuable à l'augmentation salariale accordée dans le cadre des nouvelles ententes collectives.

Vérifications de l'optimisation des ressources des ministères et des organismes

3.12 La vérification de l'optimisation des ressources (VOR) ou la vérification du rendement examine les pratiques, les contrôles et les systèmes d'information qui sont liés à la gestion, en mettant l'accent sur les résultats. Elle ne met pas en question le bien-fondé des politiques gouvernementales; elle fournit plutôt de l'information pour aider les législateurs à déterminer si les politiques et les programmes ont été mis en œuvre de manière satisfaisante. Les principaux produits sont les chapitres ou les autres observations de vérification publiés dans les rapports du vérificateur général à la Chambre des communes. Ces travaux peuvent également donner lieu à des publications spéciales, à des méthodes, à des séances d'information à l'intention des comités parlementaires, à des discours et à des lettres de recommandations.

3.13 Notre pouvoir discrétionnaire quant à l'étendue et à la fréquence est plus grand pour les vérifications de l'optimisation des ressources que pour les vérifications comptables ou les examens spéciaux. Pour déterminer les questions qui présentent le plus d'intérêt et d'importance pour le Parlement, nous prenons en compte les facteurs suivants :

- l'importance du programme ou du sujet, son niveau de dépenses, le niveau d'intérêt qu'il suscite chez les députés et le niveau de risque que pose sa prestation;
- la complexité du programme ou du sujet, le niveau de ressources nécessaires pour le vérifier et sa pertinence à l'égard du mandat du Bureau;
- nos priorités énoncées;
- la couverture de vérification antérieure par le Bureau et les autres examens réalisés par le gouvernement ou d'autres observateurs avertis.

3.14 Nous nous efforçons d'établir un calendrier des VOR pour couvrir les questions les plus importantes dans un délai raisonnable. Les équipes de vérification préparent des plans quinquennaux pour les 25 principaux ministères et organismes de l'administration fédérale et pour environ 12 secteurs d'intérêt qui touchent plusieurs ministères — reddition de comptes et mesure des résultats, gestion financière, gestion des ressources humaines, grands projets d'immobilisations, développement durable et technologies de l'information. Nous évaluons aussi les nouvelles questions et nous mettons à jour les plans quinquennaux tous les ans.

3.15 Nos plans de VOR pour 2001-2002 et la première partie de 2002-2003 comprennent une vérification de portée gouvernementale de la gestion des subventions et des contributions et une vérification de la sécurité dans le secteur des technologies de l'information. Les plans prévoient aussi 21 chapitres qui traitent de nos priorités : l'environnement et le développement durable (12 chapitres), la situation financière du gouvernement (5), la gestion financière (1), la reddition de comptes (1) et la gestion des ressources humaines (2). Les autres chapitres porteront sur des questions telles que la promotion de la santé et les suivis de vérifications antérieures.

3.16 Le nombre de chapitres de VOR est plus bas que les années précédentes parce que nous remplaçons le rapport d'avril par le rapport final du vérificateur général actuel, publié en février 2001. Nous avons aussi dû modifier le calendrier de nos rapports pour permettre au commissaire à l'environnement de rendre compte des progrès accomplis par les ministères dans la mise en œuvre de leur stratégie de développement durable. Le dépôt de ces stratégies a été reporté jusqu'en février 2001 à cause des élections de l'automne 2000.

3.17 Nous accordons une attention spéciale à la planification et à la gestion des coûts, au temps d'exécution et aux résultats des vérifications. Nous avons établi le coût moyen de nos VOR à 800 000 $ environ. Ce coût ne s'applique pas aux vérifications et aux études de portée gouvernementale qui sont, individuellement, uniques quant à l'étendue

et à la couverture. Nous modifierons cet indicateur lorsque nous parachèverons notre nouveau cadre de mesure du rendement et de rapports.

Évaluation des rapports sur le rendement des agences

3.18 Trois nouvelles agences gouvernementales de service, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, l'Agence des douanes et du revenu du Canada et l'Agence Parcs Canada, doivent produire des rapports annuels qui contiennent à la fois des états financiers et de l'information sur le rendement. En vertu de la loi, le Bureau est tenu d'évaluer la justesse et la fiabilité de l'information sur le rendement fournie par les agences au public. Les agences doivent inclure cette évaluation dans leurs rapports annuels. Nous n'évaluons ni ne commentons le rendement réel des agences.

3.19 Au cours du dernier exercice, nous avons évalué les rapports sur le rendement de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence Parcs Canada. En 2001, nous évaluerons aussi le rapport sur le rendement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Cette nouvelle évaluation et la nécessité de mettre au point la méthode et les techniques utilisées pour ces évaluations porteront nos dépenses prévues à un million de dollars en 2001.

Vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada

3.20 Le vérificateur général examine les états financiers du gouvernement du Canada conformément aux normes de vérification généralement reconnues afin d'obtenir l'assurance raisonnable qu'ils ne contiennent pas d'inexactitudes importantes; il exprime une opinion sur la fidélité et l'uniformité de leur présentation. Cette opinion rend les états financiers crédibles. Si l'examen montre que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes, le vérificateur général formulera une restriction dans son opinion.

3.21 Le gouvernement prévoit améliorer l'utilité et l'actualité de son information financière en mettant en œuvre la Stratégie d'information financière (SIF). Les principaux éléments de la SIF sont la modernisation des systèmes, l'adoption de la comptabilité d'exercice et son intégration aux activités de gestion quotidiennes. Comme suite à la modernisation des systèmes, les données comptables contenues dans le Système central de comptabilité du receveur général du Canada seront transférées aux nouveaux systèmes ministériels. Tous les ministères doivent avoir des systèmes conformes à la SIF d'ici avril 2001.

3.22 La mise en place de systèmes financiers modernes aura une incidence considérable sur nos travaux de vérification des états financiers du gouvernement du Canada. Nous avons entrepris un vaste projet d'examen de nos méthodes de vérification comptable, y compris l'acquisition de nouveaux outils de vérification électroniques, l'amélioration de nos méthodes d'analyse du risque et une meilleure intégration des travaux de vérification comptable et non comptable dans les ministères. En outre, le gouvernement a l'intention de modifier les conventions comptables en 2001-2002 en ce

qui a trait notamment à l'impôt à recevoir, aux immobilisations, aux stocks et aux passifs environnementaux. Ces modifications exigeront de nombreuses vérifications supplémentaires des montants qui n'étaient pas comptabilisés auparavant dans les comptes et les états financiers du gouvernement.

3.23 Nous croyons que ces facteurs feront augmenter le coût prévu de notre vérification comptable des états financiers du gouvernement du Canada, lequel passera de 4,5 millions de dollars en 2000-2001 à 5,7 millions de dollars en 2001-2002.

Vérifications comptables des sociétés d'État et d'autres entités

3.24 Nous examinons les états financiers de 107 sociétés d'État et d'autres entités afin de formuler une opinion sur la fidélité de leur présentation conformément aux normes comptables professionnelles. Nous examinons aussi ces états financiers pour obtenir l'assurance que ces organisations se sont conformées, à tous les égards importants, aux principales autorisations législatives au cours de l'exercice. Nos vérifications comptables de ces entités fournissent une assurance aux ministres, aux parlementaires, aux députés des assemblées territoriales et aux diverses autres parties intéressées.

3.25 Le nombre de nos vérifications annuelles continue d'augmenter. En 2001-2002, nous vérifierons pour la première fois deux nouvelles sociétés d'État, la Commission canadienne du tourisme et le Fonds d'investissement du Cap-Breton. Les dépenses prévues pour les vérifications comptables des sociétés d'État et d'autres entités sont d'environ 14,4 millions de dollars en 2001-2002.

Examens spéciaux des sociétés d'État

3.26 La *Loi sur la gestion des finances publiques*, ou dans certains cas une autre loi, exige qu'un examen spécial des sociétés d'État soit réalisé tous les cinq ans. De plus, le gouverneur en conseil demande parfois au Bureau d'effectuer un examen spécial de sociétés d'État qui en sont exemptées. Le secteur privé effectue des examens spéciaux, dont certains conjointement avec nous, mais le Bureau réalise la plupart des examens. La loi exige de l'examinateur qu'il formule une opinion, à savoir si les systèmes et les pratiques de gestion de la société fournissent une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que la gestion des ressources est économique et efficiente et que le déroulement des opérations est efficace.

3.27 En 2001-2002, nous prévoyons terminer le troisième cycle d'examens spéciaux par les examens du Musée canadien de la nature et de la Société du crédit agricole et revoir notre stratégie pour le quatrième cycle. Nos objectifs sont de mieux intégrer les examens spéciaux à nos vérifications comptables annuelles des sociétés d'État, de réduire le coût global des examens spéciaux et de répartir notre charge de travail plus également sur la période de cinq ans. Au cours des trois derniers cycles, nous avons diminué le coût moyen des examens spéciaux, le faisant passer de 450 000 $ à un niveau prévu de moins de 400 000 $. Nous prévoyons commencer le quatrième cycle d'examens spéciaux par les examens de la Commission de la capitale nationale, de la Société de développement

du Cap-Breton et du Centre de recherches pour le développement international. Les dépenses prévues pour les examens spéciaux s'établissent à environ 2,3 millions de dollars en 2001-2002.

Activités de surveillance de l'environnement et du développement durable

3.28 Il incombe au commissaire à l'environnement et au développement durable de surveiller la mesure dans laquelle les ministères et les organismes ont mis en œuvre leur plan d'action et atteint les objectifs énoncés dans leur stratégie de développement durable, et de faire rapport à ce sujet. De plus, le commissaire surveille le traitement des pétitions reçues du public. Les dépenses prévues pour ces activités sont d'environ 1,6 million de dollars en 2001-2002.

3.29 Le commissaire évaluera les stratégies de développement durable des ministères et des organismes qui ont été déposées à la Chambre des communes, et il présentera un rapport à ce sujet. En 2000-2001, il terminera une évaluation approfondie de la capacité des organisations gouvernementales suivantes de mettre en œuvre efficacement leur stratégie de développement durable : Agence canadienne d'évaluation environnementale, Agence canadienne de développement international, Service correctionnel Canada, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Défense nationale, Environnement Canada, ministère des Finances, Développement des ressources humaines Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Industrie Canada, Ressources naturelles Canada, Agence Parcs Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, GRC, Transports Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor.

3.30 Nous continuerons à examiner d'importantes questions liées à l'environnement et au développement durable dans nos vérifications régulières de l'optimisation des ressources. Le plan de VOR actuel des questions environnementales comprend un projet du commissaire sur le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent et un examen des pratiques environnementales de la Société pour l'expansion des exportations qui sera effectué en vertu d'un décret du gouverneur en conseil. Les dépenses prévues pour ces travaux, de quelque 4,7 millions de dollars, sont incluses dans les dépenses prévues pour les VOR en 2001-2002.

Activités de soutien

3.31 Le Bureau s'est engagé à s'améliorer de façon continue et c'est pourquoi il a lancé plusieurs initiatives en vue d'accroître l'efficience et l'efficacité de ses activités.

3.32 **Renouvellement de nos ressources humaines.** Le Bureau considère que sa vitalité et son succès continus reposent sur ses ressources humaines. Les activités prévues dans le cadre de l'initiative de renouvellement consistent, entre autres, à élaborer et à offrir un programme de formation, à mettre en œuvre notre plan de relève, à mettre à jour nos méthodes et notre gestion des connaissances. En ce qui concerne la gestion des connaissances, nous prévoyons parachever la mise au point des bases de données électroniques sur les entités que nous vérifions.

3.33 Mesure du rendement et rapports. Cette initiative comprend la révision de notre cadre de mesure du rendement et de rapports et son intégration à notre processus de gestion. Nous passerons en revue les indicateurs de rendement et nous en élaborerons de nouveaux afin d'obtenir une rétroaction de nos principales parties intéressées sur nos extrants. En 2000, nous avons conçu une base de données sur les recommandations afin de faciliter le suivi de leur mise en œuvre. En 2001, nous perfectionnerons notre mesure des progrès réalisés par les entités au chapitre de la mise en œuvre de nos recommandations.

3.34 Réaménagement de l'espace et modernisation des bureaux. Cette initiative a pour objet de faire en sorte que le milieu de travail des employés du bureau d'Ottawa soit fonctionnel. Le Bureau, en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, a recensé les besoins en espace et examiné les possibilités de moderniser ce milieu de travail. Les travaux de construction doivent commencer à l'automne 2001 et se terminer à l'automne 2002.

3.35 Réponse au sixième rapport du Comité permanent des comptes publics. En mars 2000, le Comité permanent des comptes publics a fait onze recommandations visant à améliorer nos rapports sur le rendement. Plusieurs de ces recommandations s'appliquaient aussi à nos rapports sur les plans et les priorités. Elles portaient sur les éléments suivants : clarté de nos résultats escomptés; consultation des députés concernant l'élaboration de nos plans; extraction d'information clé dans les rapports.

3.36 Nous indiquons, dans le présent Rapport, les mesures que nous avons prises et que nous prendrons au cours du prochain exercice pour donner suite aux recommandations. Nous avons révisé notre cadre de mesure du rendement et de rapports. Nous avons mis au point une chaîne des résultats qui définit plus précisément les conséquences immédiates et intermédiaires de nos travaux. Nous continuerons de rencontrer les députés afin de discuter des questions qui les intéressent. Nous avons regroupé l'information sur nos résultats escomptés dans la description des composantes de notre secteur d'activité et enfin, nous avons inclus un index et des renvois à nos rapports sur les plans et les priorités de 2000-2001 et de 2001-2002 afin d'en faciliter la comparaison. Nous apporterons d'autres améliorations à notre Rapport sur le rendement de 2001 et aux prochains rapports sur les plans et les priorités.

SECTION IV

Initiatives horizontales

Stratégie de développement durable

4.1 Le chapitre 35 du Rapport de décembre 2000 du vérificateur général met à jour la stratégie de développement durable du Bureau, qui avait initialement été déposée en décembre 1997. La pièce 4.1 résume le but, les objectifs, les principaux indicateurs de rendement et cibles pour 2001-2002 et les exercices suivants de la stratégie. Nous utilisons des indicateurs (de gestion) internes pour surveiller la mise en œuvre de notre stratégie. Nous avons simplifié la stratégie en adoptant un seul énoncé de but et nous avons réduit le nombre d'objectifs et d'indicateurs de rendement. Pour le prochain exercice, nous continuerons avant tout d'améliorer de façon continue l'intégration des questions liées à l'environnement et au développement durable à nos travaux de vérification.

Pièce 4.1 — Stratégie de développement durable

But : Le Bureau s'engage à aider le gouvernement fédéral à améliorer de manière continue sa gestion des questions liées à l'environnement et au développement durable et à veiller à ce que la gestion de ses propres activités soit respectueuse de l'environnement.

Objectifs	Principaux indicateurs de rendement et cibles
Travaux de vérification • Intégrer l'environnement et le développement durable (E et DD) à nos travaux de vérification. • Aider à renforcer la capacité des organisations fédérales, territoriales et internationales à améliorer de manière continue leur gestion des questions liées à l'environnement et au développement durable et l'exécution des programmes connexes. • Assurer le suivi des réponses données par les ministères aux lettres (pétitions) des Canadiens au sujet de leurs préoccupations en matière d'environnement et de développement durable.	• Pourcentage des documents de planification de vérification qui ont trouvé que les questions liées à l'E et DD étaient importantes. *Cible : 20 % d'ici 2004.* • Pourcentage des chapitres et des examens spéciaux qui ont intégré les questions liées à l'E et DD. *Cible : chapitres — 30 % (26 % en 1998-1999); examens spéciaux — Référence à établir en 2000–2001.* • Pourcentage des mesures prévues dans la stratégie des ministères et des organismes qui ont été mises en œuvre. *Cible : 50 % d'ici 2004.* • Nombre d'audiences de comité parlementaire portant sur les questions liées à l'E et DD où on a utilisé nos rapports (audiences de comité où des employés du Bureau ont comparu comme témoins). *Cible : suivi seulement.* • Pourcentage des recommandations liées à l'E et DD approuvées par les entités et pour lesquelles des progrès satisfaisants ont été accomplis. *Cible : 65 % d'ici 2004.* • Pourcentage des organisations fédérales qui se conforment à des normes de pratiques appropriées pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable. *Cible : 75 % d'ici 2004.*
Activités quotidiennes • Améliorer de manière continue notre processus de gestion du développement durable. • Réduire la consommation et la quantité de déchets. • Acheter, fournir et utiliser des biens et des services de manière respectueuse de l'environnement.	• Consommation totale de papier par employé par année. *Cible : réduction de 2 % chaque année.* • Valeur monétaire des fournitures renouvelables (exclut le mobilier et le matériel) par employé. *Cible : À déterminer (référence à établir d'ici 2001-2002).*
Ressources humaines • Améliorer la capacité des employés du Bureau à intégrer à leurs travaux de vérification les questions liées à l'environnement et au développement durable et les sensibiliser aux efforts déployés à cet égard dans les activités quotidiennes du Bureau et la société dans son ensemble.	• Nombre d'activités (officielles et autres) d'apprentissage tenues sur la sensibilisation et la formation dans le domaine de l'E et DD. *Cible : sept par année.* • Capacité du personnel de reconnaître les questions liées à l'E et DD. *Cible : À déterminer (référence à établir en 2001-2002).*

SECTION V

Renseignements financiers

Tableau 5.1 — Renseignements sur les programmes de paiement de transfert (contribution) (en millions de dollars)

	Dépenses			
Secteur d'activité	**Prévisions 2000-2001**	**Prévues 2001-2002**	**Prévues 2002-2003**	**Prévues 2003-2004**
Vérification législative				
CCAF-FCVI Inc.	0,4	0,4	0,4	0,4

Tableau 5.2 — Source des recettes non disponibles (en millions de dollars)

	Recettes			
Secteur d'activité	**Prévisions 2000-2001**	**Prévues 2001-2002**	**Prévues 2002-2003**	**Prévues 2003-2004**
Vérification législative				
Charges au titre des vérifications	0,8	0,7	0,5	0,5
Total des recettes non disponibles	0,8	0,7	0,5	0,5

Tableau 5.3 — Coût net du Programme pour 2001-2002 (en millions de dollars)

	Total
Dépenses prévues	55,6
Moins : recettes non disponibles[1]	(0,7)
Plus : coût des services fournis sans frais[2]	6,5
Coût net du Programme[3]	61,4

[1] Le Bureau reçoit également des honoraires pour un petit nombre de vérifications. Les honoraires les plus importants sont reçus de l'Organisation de l'aviation civile internationale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Ces fonds ne sont pas utilisés par le Bureau mais sont crédités au Trésor en tant que recettes non disponibles. À partir de l'exercice 2002-2003, le montant prévu des recettes non disponibles pourrait diminuer. À l'heure actuelle, le renouvellement de notre mandat de vérification de l'Organisation de l'aviation civile internationale est incertain.

[2] Outre les dépenses budgétaires pour 2001-2002, d'autres coûts sont associés au fonctionnement du Bureau. Ces coûts, même s'ils ne sont pas payés directement par le Bureau, représentent des services fournis sans frais par d'autres ministères. Il s'agit des coûts suivants :

Locaux (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	4,0
Contributions aux régimes d'assurance des employés (Conseil du Trésor)	2,5
	6,5

[3] Les extrants du Bureau sont constitués des rapports de vérification et des études, des opinions et des lettres de recommandations découlant des opérations de vérification. Le Bureau affecte les coûts nets du Programme à ces extrants. Outre les coûts directs, qui sont imputés à chaque extrant en fonction des heures travaillées, certains des coûts du Bureau sont des frais généraux, par exemple l'administration, les langues officielles et les locaux. Ils ne peuvent être attribués directement aux extrants. Cependant, ils doivent constituer en définitive une partie des coûts des extrants. Aussi, le Bureau a conçu un système de comptabilité des coûts de revient qui impute les frais généraux aux extrants. Par conséquent, les coûts associés à chaque extrant sont des coûts « entiers »; ensemble, ils constituent le coût net du Programme du Bureau.

SECTION VI

Autres renseignements

Renvois aux Rapports sur les plans et les priorités de 2000-2001 et de 2001-2002

Ces renvois visent à faciliter la comparaison de nos Rapports sur les plans et les priorités de 2000-2001 et de 2001-2002.

La Section II — Vue d'ensemble du Bureau donne une information semblable à l'information communiquée dans les rapports des exercices précédents, mais elle comprend une nouvelle sous-section « Contexte de la planification » qui décrit les facteurs influant sur la charge de travail du Bureau et les pressions qu'il subit.

La Section III — Plans, résultats, activités et ressources a considérablement été modifiée cette année. Elle intègre notre nouveau cadre de mesure du rendement et de rapports et regroupe l'information sur nos vérifications prévues ainsi que des explications concernant les six composantes de notre secteur d'activité. Au cours des années précédentes, cette information était comprise dans la discussion sur nos priorités et les composantes de notre secteur d'activité.

La Section IV — Initiatives horizontales met à jour notre stratégie de développement durable pour la période 2001-2004.

Les Sections V et VI sont semblables aux sections des rapports précédents.

Rapports exigés par la loi

Rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes	publié périodiquement et diffusé de diverses manières, y compris sur notre site Web (www.oag-bvg.gc.ca)
Rapport du commissaire à l'environnement et au développement durable à la Chambre des communes	publié tous les ans et diffusé de diverses manières, y compris sur notre site Web (www.oag-bvg.gc.ca)
Opinion du vérificateur général sur les états financiers du gouvernement du Canada	publiée tous les ans dans les Comptes publics du Canada, volume I, et diffusée sur le site Web (www.pwgsc.gc.ca/text/pubacc-f.html)
Opinion sur les états financiers condensés du gouvernement du Canada	publiée tous les ans et diffusée de diverses manières, y compris sur notre site Web (www.oag-bvg.gc.ca)
Opinions du vérificateur général sur 107 états financiers de sociétés d'État mères, d'établissements publics fédéraux et d'autres entités fédérales, d'organisations et de gouvernements territoriaux, ainsi que d'autres entités canadiennes et organisations internationales	publiées dans les divers rapports exigés par la loi contenant les états financiers de ces organisations
Examens spéciaux des sociétés d'État	soumis tous les cinq ans au conseil d'administration des sociétés d'État concernées
Rapport annuel sur d'autres questions à l'Assemblée législative du Yukon, à l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest et à l'Assemblée législative du Nunavut	publié tous les ans et soumis à l'assemblée législative; pour le consulter, s'adresser au greffier
Évaluation des rapports sur le rendement de trois agences – L'Agence des douanes et du revenu du Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et l'Agence Parcs Canada	soumise annuellement au conseil d'administration de l'agence concernée

Personnes-ressources du Bureau

Bureau du vérificateur général du Canada
240, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G6

Téléphone : (613) 995–3708
Télécopieur : (613) 957–4023
Site Web : www.oag–bvg.gc.ca

Direction générale des opérations de vérification

Sheila Fraser, sous–vérificatrice générale

Direction générale des services corporatifs

Michael J. McLaughlin, sous-vérificateur général et agent financier supérieur

Environnement et développement durable

Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable

Communications

Johanne McDuff, directrice

Index

A

audiences, 12, 13, 14, 22

C

chaîne des résultats, 2, 11, 12, 13, 20
comptes publics, 1, 8, 13, 14, 20, 26

E

environnement, 1, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 26, 27
examens spéciaux, 7, 15, 16, 18, 19, 22, 26

G

gestion financière, 1, 5, 11, 16

M

meilleures pratiques, 11, 13, 14
mesure du rendement et rapports, 1, 11, 12, 17, 20, 25

O

optimisation des ressources, 6, 13, 15, 16, 19

P

pétitions, 8, 19, 22
priorités, 1, 3, 5, 11, 12, 13, 16, 20, 25

R

rapports sur le rendement, 1, 6, 9, 13, 15, 17, 20, 26
recommandations, 1, 9, 13, 14, 15, 16, 20, 22, 24
reddition de comptes, 1, 3, 8, 11, 12, 13, 16
renouvellement de la fonction publique, 1, 11
renouvellement de nos ressources humaines, 9, 19

S

situation financière, 1, 5, 6, 11, 16
stratégie de développement durable, 7, 13, 16, 19, 21, 22, 25